Communauté métropolitaine de Québec

RAPPORT ANNUEL

2025



Photo de la couverture
Partez à la découverte du territoire métropolitain :
Ville de Lévis

ISBN : 978-2-923826-41-7

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	4
Mot de la directrice générale	6
Notre mission	8
Notre territoire	10
Aménagement du territoire, transport et mobilité durable	14
Développement économique	20
Environnement	22
Matières résiduelles	26
Gestion du risque, résilience et adaptation aux changements climatiques	30
Gestion intégrée du Saint-Laurent	34
Activités agricoles et agroalimentaires	38
Développement social	42
Géomatique et technologies de l'information	44
Rapport financier	46

MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2025 marque un moment charnière pour la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec). Dans un contexte où les défis sont nombreux – aménagement du territoire, mobilité, transition climatique –, nous avons choisi d'avancer avec ambition, cohérence et détermination.

L'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé (PMADR) est une étape majeure. Ce plan, construit avec nos partenaires et nourri par une large consultation, trace une voie claire pour les prochaines décennies. Il affirme notre volonté de mieux faire : mieux planifier, mieux protéger nos milieux naturels et agricoles, et surtout, mieux développer des milieux de vie à échelle humaine.

Mais au-delà de la planification, 2025 aura été une année de passage à l'action. Grâce à une entente conclue avec le gouvernement du Québec, nous allons pouvoir amorcer la mise en œuvre concrète du PMADR à travers des projets structurants. Nous avons également innové avec le lancement de la Mesure du bien-être, un outil qui transforme notre manière de prendre des décisions en plaçant la qualité de vie des citoyennes et citoyens au cœur de nos interventions.

En mobilité durable, les résultats sont tangibles. L'engouement pour les titres de transport métropolitains confirme la pertinence de nos actions. La création d'une table régionale en mobilité durable renforce la concertation et démontre notre volonté d'aller plus loin. Il est maintenant essentiel que l'ensemble des partenaires gouvernementaux s'inscrivent dans cet élan.

Sur le plan économique, nos implications nous permettent de mieux structurer notre développement et d'appuyer nos entreprises. Nous posons les bases d'une économie plus collaborative, innovante et résiliente.

Face à l'urgence climatique, nous avons également pris des engagements clairs. L'adoption de la Stratégie de transition climatique 2040 et les actions déployées en gestion des risques témoignent de notre volonté d'agir concrètement pour protéger nos milieux de vie et préparer l'avenir.

Ce que 2025 nous montre, c'est que les défis métropolitains exigent des réponses collectives. Et cette capacité à travailler ensemble, à se donner une vision commune et à passer à l'action, c'est notre plus grande force.

L'avenir de notre région se construit maintenant. Nous avons les outils, nous avons l'élan, et surtout, nous avons les gens pour le faire.

Je tiens à remercier les membres du conseil, l'équipe de la CMQuébec et l'ensemble de nos partenaires. C'est grâce à votre engagement que nous continuons de bâtir une communauté métropolitaine forte, audacieuse et tournée vers l'avenir.



Bruno Marchand
Président de la CMQuébec et maire de Québec



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le rapport annuel 2025 de la Communauté métropolitaine de Québec. Au fil de la dernière année, j'ai eu le privilège de constater, une fois de plus, la force de notre organisation : une équipe engagée, des partenaires mobilisés et une réelle volonté de faire avancer notre territoire de manière cohérente et durable.

L'année 2025 a été marquée par l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé. Ce projet d'envergure, auquel nous avons consacré plusieurs années, représente bien plus qu'un document de planification. Il reflète une vision collective du territoire que nous souhaitons léguer : des milieux de vie de qualité, mieux intégrés, plus résilients et à échelle humaine. Amorcer sa mise en œuvre sera une étape importante, qui nous projettera concrètement dans l'action.

Parallèlement, certains chantiers m'apparaissent particulièrement porteurs pour l'avenir de notre communauté.

Nos efforts en transition climatique et en gestion des risques se sont intensifiés. L'adoption de la Stratégie métropolitaine de transition climatique 2040 ainsi que nos initiatives en protection de l'environnement témoignent de notre volonté de mieux préparer notre territoire aux défis climatiques qui nous attendent.

La réalisation de la modélisation hydrodynamique de 17 cours d'eau prioritaires afin de soutenir l'élaboration des nouvelles cartes réglementaires des zones inondables constitue aussi un important pas de franchi. Deux projets, financés par le gouvernement du Québec, nous permettront également de mieux comprendre les risques d'inondation et d'érosion et de renforcer la résilience des collectivités riveraines, notamment le long de la rivière Montmorency et du fleuve Saint-Laurent. Enfin, en collaboration avec le Service canadien des forêts, nous avons pu identifier les secteurs plus vulnérables aux incendies de végétation dans la région afin d'appuyer la planification territoriale et la sécurité civile.

Je pense aussi au secteur agricole et agroalimentaire. L'adoption de la nouvelle Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis découle d'un important travail de collaboration mené avec de nombreux partenaires de la région. Nous en avons coordonné l'élaboration, en mettant à profit notre expertise et notre capacité de mobilisation.

Bien sûr, plusieurs autres réalisations ont marqué l'année – en aménagement du territoire, en développement économique et en environnement – et chacune a contribué à renforcer la cohérence de notre action métropolitaine.

Ces avancées sont avant tout le fruit d'un travail collectif. Je tiens à remercier sincèrement les élues et élus ainsi que les membres de l'équipe de la CMQuébec pour leur professionnalisme et leur engagement. Merci également à nos partenaires municipaux et régionaux pour leur confiance et leur collaboration.

C'est ensemble que nous arrivons à faire évoluer notre organisation et à relever les défis complexes auxquels notre territoire est confronté.

Je suis convaincue que les bases que nous avons consolidées en 2025 nous permettront d'aller encore plus loin dans les prochaines années, avec ambition, rigueur et ouverture.



Caroline Brodeur
Directrice générale et trésorière



NOTRE MISSION



Bâtir. Dans un même esprit.

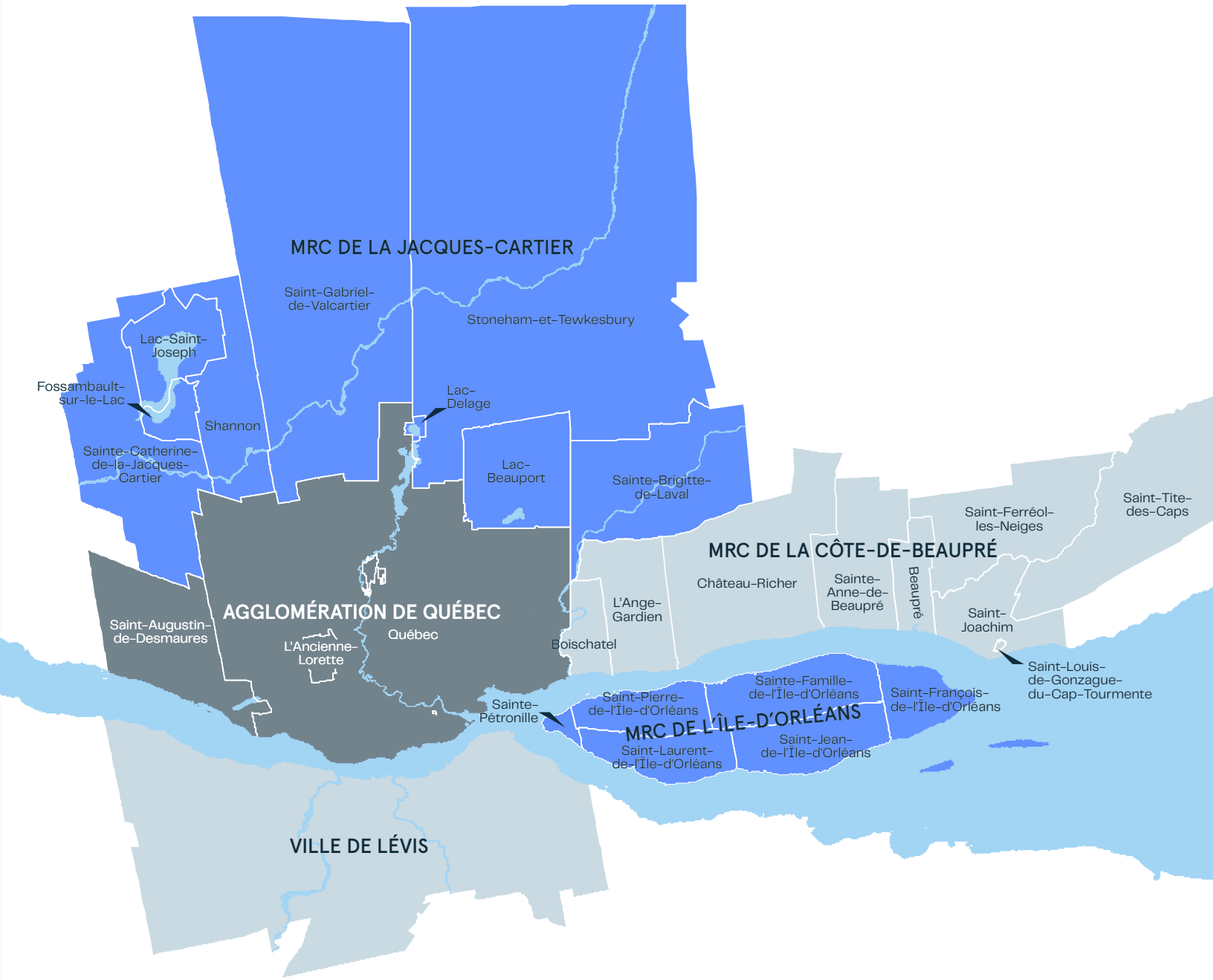
Ces mots résument parfaitement la mission de la Communauté métropolitaine de Québec, qui planifie et coordonne le développement de 28 municipalités de son territoire afin d'améliorer la qualité de vie des personnes habitant le territoire, qui représentent une population totale de plus de 880 000 personnes.



NOTRE TERRITOIRE

Bordée par le fleuve Saint-Laurent et traversée par de nombreuses rivières, la CMQuébec réunit espaces verts et urbanisation, patrimoine et modernité, et ce, dans un souci de développer son territoire de façon cohérente et durable. Son territoire compte l'agglomération de Québec, qui regroupe les villes de Québec, Saint-Augustin-de-Desmaures et L'Ancienne-Lorette. Sur la rive sud du fleuve s'ajoute la Ville de Lévis. Trois MRC le complètent, soit la MRC de La Jacques-Cartier, dont la vocation récréative et la beauté des paysages font la réputation; la MRC de L'Île-d'Orléans, où l'agriculture et l'agrotourisme attirent de nombreux gourmands; et la MRC de La Côte-de-Beaupré, porte d'entrée vers l'est du Québec et bénéficiant de plusieurs attraits, dont le remarquable Mont-Saint-Anne.

Le grand territoire de la CMQuébec est considérable et comprend 3 230 km^2 de superficie urbanisée à laquelle s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) assujettis aux décisions de la CMQuébec en matière d'aménagement du territoire, pour former un tout de 9 220 km^2.


MRC DE LA JACQUES-CARTIER
Saint-Gabriel-de-Valcartier
Stoneham-et-Tewkesbury
Lac-Saint-Joseph
Fossambault-sur-le-Lac
Lac-Delage
Shannon
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Lac-Beauport
Sainte-Brigitte-de-Laval
Saint-Ferréol-les-Neiges
Saint-Tite-des-Caps
MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
Château-Richer
Sainte-Anne-de-Beaupré
Beaupré
L'Ange-Gardien
Saint-Joachim
AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC
Saint-Augustin-de-Desmaures
Québec
L'Ancienne-Lorette
Boischatel
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente
Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
Sainte-Pétronille
MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans
VILLE DE LÉVIS

Conseil

(jusqu'aux élections du 2 novembre 2025)

- Bruno Marchand, président, maire, Ville de Québec
- Gilles Lehouillier, vice-président, maire, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, Ville de Québec
- Serge Côté, conseiller municipal, Ville de Lévis
- Sébastien Couture, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
- Brigitte Duchesneau, conseillère municipale, Ville de Lévis
- Guy Dumoulin, conseiller municipal, Ville de Lévis
- Sylvain Juneau, maire, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Lina Labbé, préfète, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, Ville de Québec
- Amélie Landry, conseillère municipale, Ville de Lévis
- Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Bianca Dussault, conseillère municipale, Ville de Québec
- Steeve Verret, conseiller municipal, Ville de Québec
- Gaétan Pageau, maire, Ville de L'Ancienne-Lorette
- Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale, Ville de Québec
- Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale, Ville de Québec

(à compter du 11 décembre 2025)

- Bruno Marchand, président, maire, Ville de Québec
- Steven Blaney, vice-président, maire, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, Ville de Québec
- Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale, Ville de Québec
- Olivier Biron, conseiller municipal, Ville de Lévis
- Mélissa Coulombe-Leduc, conseillère municipale, Ville de Québec
- Sébastien Couture, préfet, MRC de La Jacques-Cartier
- Gabriel Dusablon, conseiller municipal, Ville de Québec
- Yannick Fauteux, conseiller municipal, Ville de Québec
- Jean Lapointe, préfet, MRC de L'Île-d'Orléans
- Raphaël Lebailly, conseiller municipal, Ville de Québec
- Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Gaétan Pageau, maire, Ville de L'Ancienne-Lorette
- Daniel Saindon, conseiller municipal, Ville de Lévis
- Mélanie Sicotte, conseillère municipale, Ville de Lévis
- Anne-Marie Tremblay, conseillère municipale, Ville de Lévis
- Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale, Ville de Québec



Comité exécutif

(jusqu'aux élections du 2 novembre 2025)

- Bruno Marchand, président, Ville de Québec
- Gilles Lehouillier, vice-président, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, Ville de Québec
- Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, Ville de Québec
- Sébastien Couture, préfet, MRC de La Jacques-Cartier

(à compter du 11 décembre 2025)

- Bruno Marchand, président, Ville de Québec
- Steven Blaney, vice-président, maire, Ville de Lévis
- Marie-Pierre Boucher, conseillère municipale, Ville de Québec
- Raphaël Lebailly, conseiller municipal, Ville de Québec
- Pierre Lefrançois, préfet, MRC de La Côte-de-Beaupré

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE



L'année 2025 a été marquée par l'aboutissement d'une des planifications phares de la CMQuébec, soit l'adoption du Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé après une série de consultations publiques. Une convention signée avec le gouvernement du Québec permettra son déploiement. La CMQuébec a aussi lancé la première édition de la Mesure du bien-être, un outil novateur appuyant l'élaboration des politiques publiques à l'échelle de ses 28 municipalités.

Comité

Comité d'orientation en aménagement du territoire, mobilité durable et développement social

(jusqu'aux élections du 2 novembre 2025)

- Guy Dumoulin, président, Ville de Lévis
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Brigitte Duchesneau, Ville de Lévis
- Marie-Josée Asselin, Ville de Québec
- Pierre-Luc Lachance, Ville de Québec
- Amélie Landry, Ville de Lévis
- Gaétan Pageau, Ville de L'Ancienne-Lorette
- Marie-Pierre Boucher, Ville de Québec
- Lina Labbé, invitée, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre Lefrançois, invité, MRC de La Côte-de-Beaupré





Projets

Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé

La révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, amorcée en 2015, s'est conclue en 2025. En début d'année, la CMQuébec a mené des consultations publiques portant sur le deuxième projet de PMAD révisé (PMADR), sous la responsabilité d'une commission consultative composée de six élues et élus. Cette commission avait pour mandat de présenter et expliquer le projet, d'organiser des assemblées publiques, de recueillir les commentaires des citoyennes et citoyens, des groupes et des organismes ainsi que d'analyser les mémoires déposés. Au total, plus de 750 personnes ont participé aux différentes activités de consultation. Les commentaires recueillis, conjugués aux avis du gouvernement et des composantes de la CMQuébec, ont permis l'adoption du PMADR au mois d'août.

PMADR en action

Une convention a aussi été signée avec le gouvernement du Québec afin de soutenir la réalisation du PMADR en action, un projet visant l'acquisition et le développement de connaissances pour appuyer la planification de milieux de vie durables. Six projets structurants destinés à concrétiser le PMADR permettront aux équipes d'approfondir et de raffiner les connaissances territoriales. Elles seront rendues accessibles aux partenaires de l'organisation grâce à des outils innovants et conviviaux. À l'automne, une planification détaillée des projets, combinée à une démarche de consultation des partenaires, a été réalisée afin d'ajuster les orientations et les livrables en fonction des besoins et attentes du milieu. Le suivi de l'ensemble des travaux est assuré par un comité composé de personnes œuvrant dans des postes de professionnels et de cadres représentant chacune des composantes de la CMQuébec.

Émission d'avis

Par son rôle de coordination et de planification du développement métropolitain, la CMQuébec exerce son pouvoir légal d'émettre des avis de conformité au PMADR. En 2025, 19 avis ont été produits, dont 8 concernaient des modifications ou des révisions des schémas d'aménagement et de développement des MRC de son territoire. À la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la CMQuébec s'est également prononcée sur des ajustements envisagés aux schémas d'aménagement de MRC limitrophes; quatre de ces avis ont été adoptés par résolution du comité exécutif. Par ailleurs, une demande visant l'évaluation de la conformité d'interventions gouvernementales au PMAD a été reçue. Enfin, le conseil métropolitain a rendu six avis en réponse à des dossiers transmis par la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Trame verte et bleue métropolitaine

À la suite du sixième appel de projets découlant du programme d'aide financière pour la réalisation et la mise en valeur de la Trame verte et bleue métropolitaine, deux nouveaux projets sont en cours de réalisation. Depuis le lancement de ce programme, une aide financière totalisant 15 M$ a été octroyée pour la réalisation de 12 projets à l'échelle du territoire métropolitain, dont plusieurs seront finalisés au cours de l'année 2026. Le projet de réaménagement du pôle récréatif du site du quai de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans a, pour sa part, été achevé en septembre 2025. Par ailleurs, en décembre 2025, le conseil de la CMQuébec a autorisé la réalisation de diverses études liées à la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2032 de la Trame verte et bleue métropolitaine; celles-ci seront menées au cours de l'année 2026.



Mesure du bien-être

En décembre 2025, la CMQuébec a lancé la première édition de la Mesure du bien-être, un outil novateur conçu pour appuyer l'élaboration des politiques publiques à l'échelle de ses 28 municipalités. Fondée sur 21 indicateurs, cette démarche suit l'évolution de la qualité de vie sur le territoire selon trois dimensions complémentaires : économique, environnementale et sociale. Véritable outil d'aide à la décision, la Mesure du bien-être offre aux personnes élues et aux partenaires une meilleure compréhension des dynamiques territoriales et facilite l'évaluation des progrès réalisés au regard des actions mises en œuvre. Les données, appelées à être mises à jour et bonifiées régulièrement, brossent un portrait fiable du contexte local et soutiennent une prise de décisions éclairée. Par cette initiative, la CMQuébec réaffirme sa volonté de placer le bien-être des habitants du territoire au cœur de ses priorités et de soutenir un développement métropolitain durable et cohérent.



Entente pour la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale

Depuis 2016, la CMQuébec, les MRC de la région de la Capitale-Nationale ainsi que plusieurs partenaires gouvernementaux collaborent dans le cadre de l'Entente pour la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale. Cette année, cette mobilisation a permis la réalisation de diverses initiatives, dont le développement d'un réseau régional de haltes paysagères et la conception d'un Observatoire du paysage, contribuant à la protection et à la mise en valeur de ce patrimoine collectif. Renouvelée jusqu'en 2028, l'Entente vise à approfondir la connaissance des paysages, à favoriser le partage d'expertise, à soutenir la réalisation de projets paysagers et à promouvoir des pratiques de gestion durable.

Table régionale en mobilité durable

Créée en juin 2025, la Table régionale en mobilité durable est un espace de concertation réunissant les principales actrices et acteurs du secteur afin de mieux arrimer les projets et les planifications à l'échelle métropolitaine. Elle permet notamment d'assurer le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action 2024-2030 de la Vision métropolitaine de la mobilité durable, auquel plusieurs membres contribuent comme porteurs ou partenaires. Cette table rassemble des représentants des villes et MRC, des quatre organisations de transport collectif du territoire, de Mobili-T, de Capitale Mobilité, des ministères concernés, du CIUSSS de la Capitale-Nationale ainsi que du Secrétariat à la Capitale-Nationale. Au besoin, ses membres peuvent formuler des recommandations au comité d'élues et élus responsables de la mobilité durable et au conseil de la CMQuébec afin d'éclairer la prise de décisions.

Formation des intervenants du territoire aux principes de l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+)

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de la Vision métropolitaine de la mobilité durable, la CMQuébec, en collaboration avec Accès transports viables, a offert une formation aux personnes intervenants sur le territoire portant sur l'équité, l'inclusion sociale et la prise en compte du genre dans les projets de transport et d'aménagement. Fondée sur l'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+), cette formation vise à mieux refléter la diversité des réalités vécues et à soutenir la conception de projets plus inclusifs et équitables. Elle outille les spécialistes en aménagement et en transport à prévenir les inégalités sociales et corriger les biais potentiels à chaque étape des projets. Au total, plus de 45 personnes issues des organisations municipales et de transport du territoire métropolitain ont bénéficié de cette formation.

Titres de transport en commun métropolitains

Depuis la réduction des tarifs des laissez-passer mensuels métropolitains et l'introduction d'un lot de billets métropolitain en 2024, les titres de transport métropolitains suscitent un fort engouement, tendance qui s'est confirmée en 2025. Entre 2024 et 2025, les ventes de laissez-passer mensuels ont augmenté de 33 %, tandis que celles des lots de billets ont presque doublé, enregistrant une hausse de 94 %. Ce projet pilote de trois ans, rendu possible grâce au financement du Secrétariat à la Capitale-Nationale, en complément des contributions du ministère des Transports et de la Mobilité durable et de la CMQuébec, entrera dans sa dernière année en 2026. Dans ce contexte, des solutions devront donc être envisagées afin de préserver la qualité et l'accessibilité de l'offre tarifaire au cours des prochaines années, notamment en lien avec les travaux préparatoires du projet de tramway.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



À titre de partenaire clé de la Zone économique métropolitaine (ZEM), la CMQuébec a participé activement à ses chantiers, contribuant notamment à la définition des priorités économiques régionales pour 2025. Elle s'est également engagée dans la mise en œuvre de plusieurs projets structurants prévus au plan d'action de la ZEM, dont l'acquisition de données à l'échelle métropolitaine afin d'améliorer la compréhension et l'optimisation des chaînes d'approvisionnement. Ces actions renforcent le développement économique métropolitain en favorisant une meilleure connaissance du territoire et une coordination accrue entre les différents acteurs du milieu.

Projets

Transport de marchandises

Le transport de marchandises joue un rôle essentiel dans le dynamisme et la compétitivité de la région, bien qu'il demeure encore peu documenté. À l'automne 2025, la CMQuébec a réalisé une première enquête d'envergure sur la mobilité des marchandises. Plus d'une centaine d'entreprises et d'organisations y ont participé, permettant de constituer une base de données inédite sur les flux logistiques et les enjeux du milieu. Les résultats serviront à dresser un portrait global à l'échelle métropolitaine et à appuyer la planification territoriale. Cette initiative est importante pour mieux intégrer les réalités logistiques aux réflexions.

Maillages industriels pour les entreprises du secteur de latransformation métallique

La CMQuébec a dressé un portrait détaillé des besoins ainsi que de l'offre en équipements et services des entreprises du secteur métallique. L'objectif était de favoriser les maillages interentreprises et de stimuler des collaborations concrètes. Au total, 36 entreprises ont participé, permettant d'identifier 448 maillages potentiels. Une activité tenue en octobre 2025 a contribué à concrétiser ces échanges et à renforcer les liens entre les gens du milieu. Les retombées sont positives : 85 % des entreprises participantes estiment pouvoir conclure de nouvelles ententes d'affaires. Ces résultats mettent en lumière le fort potentiel de collaboration du secteur et l'importance de poursuivre le partage d'information. En effet, ces efforts renforcent les chaînes d'approvisionnement et soutiennent le développement de l'économie circulaire.



ENVIRONNEMENT



En 2025, la CMQuébec a poursuivi ses efforts pour protéger l'environnement et sensibiliser la population aux enjeux écologiques. Le Programme d'éducation relative à l'environnement, qui s'est terminé cette année, a permis de rejoindre des milliers de jeunes et moins jeunes autour de thèmes comme l'eau, les changements climatiques et la consommation responsable. En parallèle, plusieurs projets ont progressé afin de mieux connaître et préserver les milieux naturels, d'améliorer le suivi de la qualité de l'eau et de planifier des actions concrètes à l'échelle du territoire. Des collaborations avec différents partenaires ont également contribué à renforcer la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Comité

Comité d'orientation en environnement, transition climatique et agriculture

(jusqu'aux élections du 2 novembre 2025)

- Marie-Josée Asselin, présidente, Ville de Québec
- Serge Côté, Ville de Lévis
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Catherine Vallières-Roland, Ville de Québec
- Steeve Verret, Ville de Québec





Projets

Programme d'éducation relative à l'environnement

Le Programme d'éducation relative à l'environnement s'est terminé en 2025. Il visait à informer et sensibiliser sur quatre thèmes clés : l'eau potable, la consommation locale et durable, la gestion des matières résiduelles et la lutte aux changements climatiques. Il s'adressait aux élèves du primaire et du secondaire ainsi qu'au grand public. Au total, le programme a rejoint 13 477 élèves du primaire et 1 104 élèves du secondaire dans 103 établissements scolaires de la grande région de Québeec. Une conférence grand public sur le gaspillage alimentaire a également permis de sensibiliser 485 personnes. Le programme d'éducation relative à l'environnement a été réalisé en collaboration avec Québec ERE, les Urbainculteurs, les AmiEs de la Terre et Accès transports viables.

Vision métropolitaine de l'eau

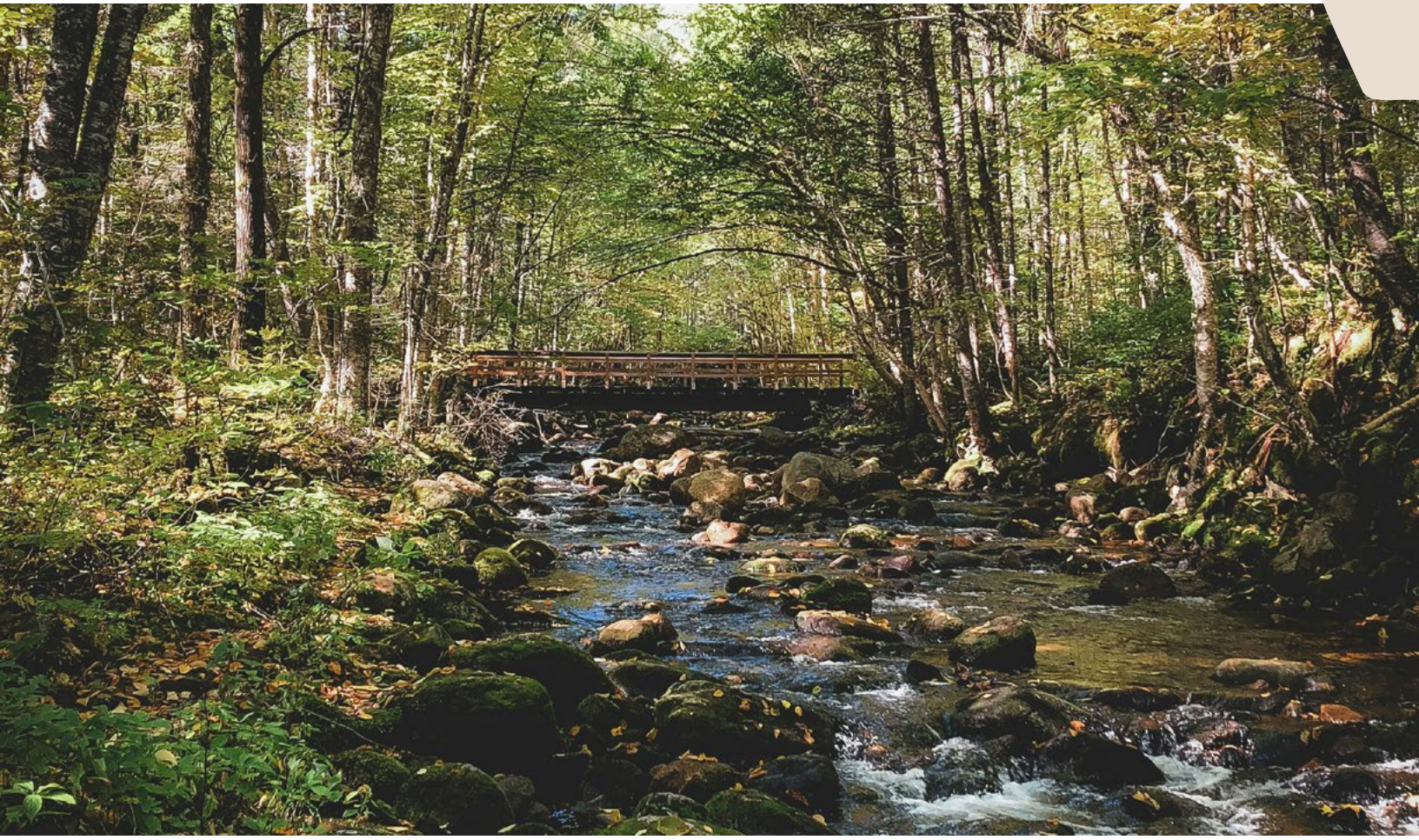
La Vision métropolitaine de l'eau s'est poursuivie en 2025 avec la réalisation de deux actions structurantes issues de son plan d'action. Outre les travaux pour la création d'un Réseau métropolitain d'espaces naturels conservés et connectés, des démarches ont également été amorcées pour identifier des mécanismes de financement dédiés à la protection de l'eau. Par ailleurs, le développement et la pérennisation de l'Observatoire métropolitain de suivi de la qualité de l'eau ont été amorcés, avec une mise en œuvre prévue en 2026.

Espèces exotiques envahissantes

En juin 2025, la CMQuébec a réuni près de 65 participants issus des milieux municipaux et environnementaux pour renforcer les connaissances, partager les bonnes pratiques et discuter des approches de prévention et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. La CMQuébec participe également aux démarches de concertation menées par les conseils régionaux en environnement de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale. Financées par le Plan nature 2030 du gouvernement du Québec, ces démarches mèneront à l'élaboration de stratégies régionales visant à prévenir, détecter et contrôler les espèces exotiques envahissantes. L'organisation siège aussi à la table de concertation nationale assurant la coordination de ces travaux à l'échelle provinciale.

Milieux naturels

Une première étape du Portrait de la conservation des milieux naturels sur le territoire de la CMQuébec a été réalisée en 2025. Elle consistait à cartographier les milieux naturels d'intérêt pour la conservation et la connectivité tirés des planifications existantes. Les 18 planifications compilées ont permis de dégager les secteurs à forte valeur écologique. La CMQuébec participe également aux travaux sur la connectivité écologique en Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale, menés par l'organisme Capitale-Nature. Ce projet vise l'élaboration d'une cartographie régionale de la connectivité écologique.



MATIÈRES RÉSIDUELLES



La CMQuébec met en œuvre le Plan de gestion des matières résiduelles 2024-2031 (PMGMR) sur la rive nord de son territoire, qui prévoit la réalisation de 40 mesures phares d'ici 2031 afin de réduire l'élimination des matières résiduelles et d'accroître leur recyclage et leur valorisation. Depuis son entrée en vigueur, plusieurs projets porteurs ont été amorcés en collaboration avec les villes et MRC concernées. À ce jour, la CMQuébec a entamé la mise en œuvre de 16 mesures par le déploiement de différents projets. Cette année, ces travaux ont notamment inclus des études sur la circularité du textile et des résidus de construction, de rénovation et de démolition, une démarche en marketing social, l'élaboration d'un guide d'accompagnement pour la mise à jour des plans de mise en œuvre ainsi que la planification d'études de caractérisation des matières résiduelles éliminées.

Comités

Comité technique en gestion des matières résiduelles

- Mathieu Fournier, Ville de Québec
- Marie-Andrée St-Pierre, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Audrey Guillemette-Lacasse, MRC de L'Île-d'Orléans
- Émilie Forget, MRC de La Jacques-Cartier

Personne représentant la CMQuébec sur le Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec et sur le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique

- Marie-Christine Alarie, conseillère en gestion des matières résiduelles





Projets

Circularité du textile et des résidus de construction, rénovation et démolition

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action 2024-2029 de la Zone économique métropolitaine, deux études sur la circularité des textiles et des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) ont été réalisées. Elles contribuent à la mise en œuvre du PMGMR et de la Stratégie métropolitaine d'économie circulaire 2024-2035. Ces études ont permis de documenter les quantités de matières consommées, générées, réemployées, recyclées, valorisées et éliminées sur le territoire, ainsi que d'identifier des pistes d'action pour réduire leur élimination et favoriser leur réemploi.

Ces mesures visent notamment à appuyer les friperies à but non lucratif dans leurs activités et à optimiser la collecte et la gestion des dons de textiles.

Pour les résidus de CRD, des solutions ont été identifiées, comme la sensibilisation et la formation du personnel municipal de la construction ou encore l'intégration de clauses relatives au tri et au réemploi dans les appels d'offres.

Marketing social

En collaboration avec ses composantes, la CMQuébec a amorcé une démarche en marketing social afin de mieux comprendre les habitudes, motivations et freins de la population en matière de gestion des matières résiduelles. Cette démarche mènera à la production d'un plan de marketing social visant à renforcer les comportements de réduction à la source et de réemploi, notamment par l'identification de stratégies de communication et d'outils favorisant l'emprunt, la location, la réparation et l'achat d'articles usagés.

Plans de mise en œuvre

En 2025, la CMQuébec a élaboré et adopté un guide destiné aux villes et MRC de la Rive-Nord du territoire afin de soutenir la mise à jour des plans de mise en œuvre (PMO) découlant du PMGMR. Développé en concertation avec le milieu municipal, ce guide propose un cadre de référence commun, une liste de contenu minimal à intégrer aux PMO et un système de suivi et de reddition de compte visant à mesurer l'avancement et la performance des actions. Bien que non obligatoire, le PMO constitue un outil stratégique favorisant la coordination régionale et l'harmonisation des pratiques.

Caractérisation des matières résiduelles à l'élimination

Cette année, la CMQuébec a collaboré avec la Ville de Québec à la planification d'études de caractérisation des matières résiduelles destinées à l'élimination, sur une période de trois ans. Ces travaux permettront de mieux connaître la composition des matières résiduelles issues des secteurs résidentiel, institutionnel, commercial et industriel, ainsi que leur potentiel de mise en valeur par le recyclage, la biométhanisation ou la valorisation. Ils contribueront à mesurer l'atteinte des objectifs visés par le PMGMR et à orienter les actions visant à améliorer le taux de mise en valeur des matières résiduelles.



GESTION DU RISQUE, RÉSILIENCE ET ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



La CMQuébec a poursuivi ses actions pour mieux comprendre et réduire les risques liés aux changements climatiques, notamment les inondations et les incendies de végétation. Des projets ont également été amorcés pour renforcer la résilience des collectivités riveraines, en ciblant les secteurs les plus vulnérables et les solutions à privilégier. Parallèlement, des efforts ont été déployés pour mieux documenter les risques d'incendies de végétation et partager les connaissances avec les personnes concernées. L'ensemble de ces initiatives contribue à mieux outiller le territoire face aux impacts des changements climatiques.



Projets

Modélisation des zones inondables

Depuis 2019, dans le cadre d'un mandat confié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, la CMQuébec réalise des modélisations hydrodynamiques de plusieurs cours d'eau du territoire . Ces travaux ont mené à la livraison de modèles pour 17 cours d'eau jugés prioritaires. Ils serviront à élaborer des cartes réglementaires associées au nouveau règlement sur les activités en milieux hydriques, notamment en matière de délimitation des zones inondables.

Résilience des collectivités riveraines

Afin de renforcer la résilience des collectivités riveraines, la CMQuébec a amorcé deux projets visant à améliorer les connaissances et à identifier des solutions d'adaptation aux inondations. Financés par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ces projets ciblent les secteurs exposés aux aléas fluviaux, comme les inondations et l'érosion des sols, qui sont associés à la rivière Montmorency et au fleuve Saint-Laurent. À terme, les travaux permettront d'identifier les zones les plus à risques et de prioriser les interventions à privilégier.

Incendies de végétation

En collaboration avec le Service canadien des forêts, la CMQuébec a réalisé un projet visant à mieux comprendre la prédisposition du territoire aux incendies de végétation. Les résultats ont permis d'identifier les secteurs plus vulnérables pour lesquels des analyses plus approfondies pourraient s'avérer pertinentes. Ils ont aussi été partagés avec les acteurs régionaux et locaux afin de soutenir la planification territoriale et les démarches en sécurité civile.

Plan d'adaptation aux changements climatiques

La mise en œuvre des actions du plan d'adaptation aux changements climatiques s'est poursuivie en 2025, en tenant compte des besoins des partenaires du territoire et en leur offrant un accompagnement dans leurs démarches des plans climat. L'obtention d'un financement gouvernemental important pour le verdissement et les infrastructures vertes permettra de soutenir des avancées concrètes dans ce domaine.

Stratégie de transition climatique métropolitaine

En juin, la CMQuébec a adopté la Stratégie de transition climatique métropolitaine à l'horizon 2040, intitulée *Réinventer demain avec sobriété, équité et résilience*. Élaborée en collaboration avec les composantes de son territoire, cette stratégie définit une vision commune d'une transition équitable, axée sur la décarbonation et l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que les résultats à atteindre pour améliorer la santé et le bien-être de la population.





Feuille de route métropolitaine de transition climatique

Forte de son engagement récent envers la transition climatique, la CMQuébec poursuit sa lancée en identifiant les moyens et les leviers pour répondre aux objectifs de la Stratégie de transition climatique d'ici 2040. Les travaux de la Feuille de route ont débuté à l'automne 2025 avec des consultations publiques. Ils se poursuivront l'année suivante avec des séances de travail auxquelles participera un groupe de travail constitué personnes qui représentent les secteurs municipal, communautaire, économique, santé, environnemental, citoyen et gouvernemental.

Trajectoire de carboneutralité

La Stratégie de transition climatique métropolitaine entend doter le territoire d'une trajectoire de carboneutralité à l'horizon 2040. L'atteinte de la carboneutralité peut être difficile à évaluer. C'est pourquoi, en 2025, la CMQuébec a entamé des travaux qui visent à illustrer le potentiel de réduction des gaz à effet de serre des actions et/ou engagements en cours. Est-ce que les projets engagés à ce jour permettront d'atteindre la carboneutralité ? Quels sont les initiatives de décarbonation qui ont le plus grand potentiel d'impact ? Dans quels secteurs d'émission avons-nous encore des avancées à faire pour permettre l'atteinte de nos objectifs ? Les résultats seront connus en 2026.

GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT



La CMQuébec a poursuivi son travail de coordination de la démarche de gestion intégrée du Saint-Laurent pour la zone de Québec, en vertu d'une entente avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

La Table de concertation régionale de Québec est au cœur de cette démarche et regroupe une vingtaine de porte-paroles des milieux municipal, environnemental et économique. Elle constitue un forum d'échanges permettant d'aborder des enjeux liés au fleuve et de faciliter l'atteinte d'objectifs communs définis dans le plan de gestion intégrée régional déposé auprès du MELCCFP.

En mai 2025, un Forum régional sur le Saint-Laurent a réuni une soixantaine de partenaires autour des enjeux liés au fleuve et à ses ressources. Cette rencontre a notamment permis de mettre en lumière plusieurs initiatives régionales portant sur la qualité de l'eau du fleuve et la conservation de milieux naturels.

Comités

Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent – Zone de Québec

- Catherine Vallières-Roland, présidente, Ville de Québec (janvier à novembre)
- Marie-Andrée Boisvert, Conservation de la nature du Canada (janvier à juin)
- Vincent Bourret, Nation huronne-wendat
- Josée Breton, Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches
- Philippe Charest-Gélinas, Administration portuaire de Québec
- Lucie Charland, Chambre de commerce et d'industrie de Québec/Croisières AML
- Pierre Couture, Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
- Claudine Couture-Trudel, QSL
- Brigitte Duchesneau, Ville de Lévis (janvier à novembre)
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans (janvier à novembre)
- Vincent Lanouette, Corporation des pilotes du Bas-St-Laurent (juin à décembre)
- Béatrice Launey, Nautisme Québec (juin à décembre)
- Yves Laurencelle, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Michel Leclerc, OBV Charlevoix Montmorency
- Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré (janvier à novembre)
- Mathieu Provost, Conseil de bassin de la rivière Etchemin
- Anne Rapin, Canards illimités Canada (juin à décembre)
- Éric Sauvé, Corporation des pilotes du Saint-Laurent Central (janvier à juin)
- Alain Vallières, MRC de Bellechasse (janvier à novembre)
- David Viens, Conseil régional de l'environnement – région de la Capitale-Nationale

Représentant de la CMQuébec au comité de cohabitation Port-Communauté

- Anthony Kish, conseiller en environnement et aménagement du territoire

Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

- Catherine Vallières-Roland, représentante de la CMQuébec au conseil d'administration

Société de développement économique du Saint-Laurent (SODES)

- Catherine Vallières-Roland, représentante de la CMQuébec au conseil d'administration



Projets

Appui à la gestion intégrée du Saint-Laurent

La CMQuébec est aussi impliquée dans la réalisation de plusieurs initiatives répondant à des enjeux concernant le fleuve, ce qui lui permet d'apporter un appui additionnel à la démarche de gestion intégrée du Saint-Laurent. Outre son travail pour le suivi de la qualité de l'eau, elle poursuit l'acquisition de connaissances sur les milieux naturels d'intérêt ainsi que la résilience des secteurs riverains du fleuve. Ceci permet une meilleure cohérence entre les préoccupations régionales liées au fleuve et les démarches de planification réalisées à l'échelle métropolitaine.

Suivi de la qualité de l'eau

Le suivi de la qualité de l'eau s'est poursuivi en 2025 avec le lancement d'un nouveau projet sur trois ans. Cette démarche couvre 24 stations réparties sur différentes rivières du territoire. Elle permettra ainsi de bonifier le portrait global amorcé lors des projets précédents, de mieux documenter les secteurs problématiques et d'établir les sources de pression affectant la qualité de l'eau. Un tel portrait permettra aussi de suivre l'évolution à long terme de la qualité de l'eau dans larégion ainsi que de l'impact des mesures mises en place pour l'améliorer.

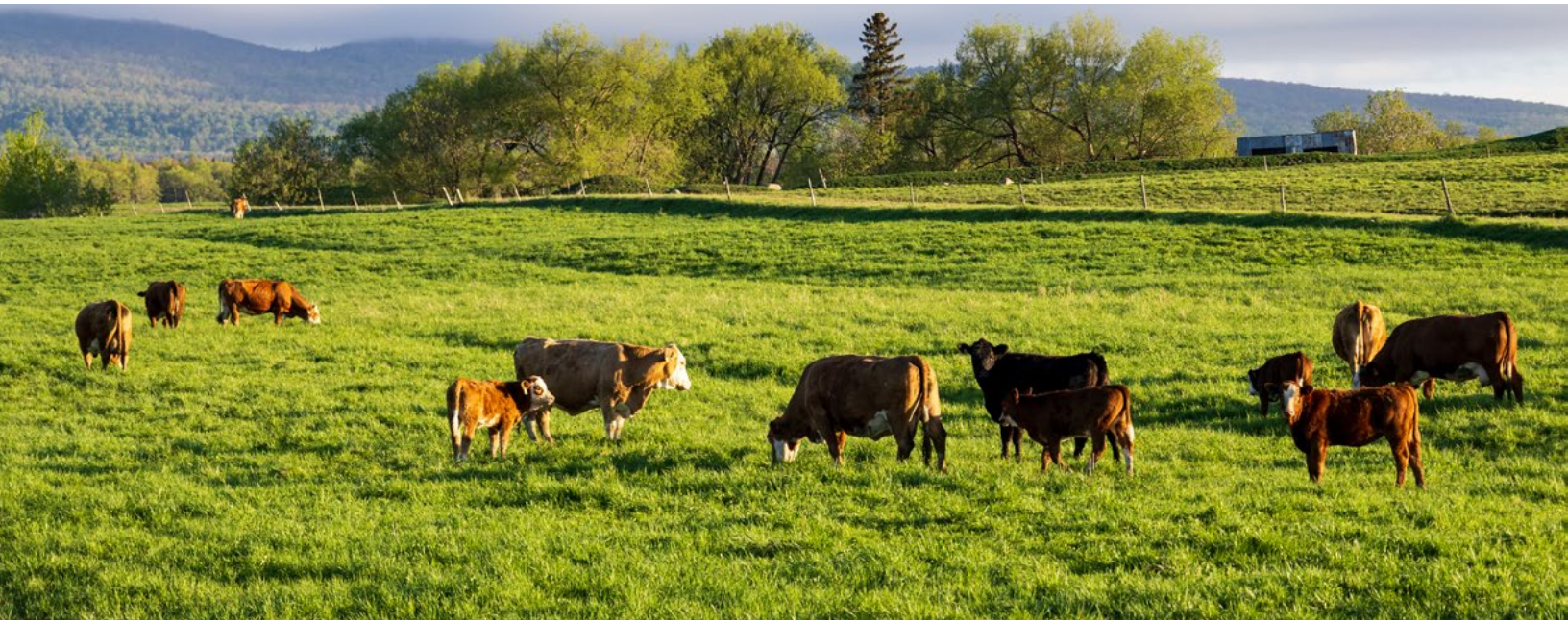
Alliance des Villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

La CMQuébec est impliquée au sein du Conseil de l'Alliance des Villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent, et participe activement à différentes activités de l'organisme dont l'assemblée générale des membres et le Congrès annuel. Cette tribune lui donne une voix auprès de nombreux partenaires à l'échelle nationale en plus de lui offrir des opportunités pour positionner des enjeux régionaux auprès des instances gouvernementales.





ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES



Dans le cadre de ses responsabilités, la CMQuébec met en place un comité consultatif agricole, dont le mandat consiste à examiner toutes questions liées à l'aménagement du territoire agricole, à la pratique des activités agricoles et aux enjeux environnementaux connexes. Ce comité formule des avis au conseil de la CMQuébec, notamment en lien avec des demandes soumises par la Commission de protection du territoire agricole du Québec. L'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la région de la Capitale-Nationale et de Lévis (Entente) 2023-2025 a aussi poursuivi ses activités. Les partenaires ont consacré une part importante de leurs efforts à l'élaboration d'une nouvelle Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires 2026-2034.

Comités

Comité consultatif agricole jusqu'au 2 novembre 2025

- Amélie Landry, présidente, Ville de Lévis
- Sylvain Juneau, vice-président, Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
- Lina Labbé, MRC de L'Île-d'Orléans
- Bianca Dussault, Ville de Québec
- Luce Bélanger, productrice agricole, MRC de La Jacques-Cartier
- Gaétan Fréchette, producteur agricole, Ville de Lévis
- Alain Juneau, producteur agricole, agglomération de Québec
- Réjean Morency, producteur agricole, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Daniel Pouliot, producteur agricole, MRC de L'Île-d'Orléans
- Jean Landry, résident, municipalité de Lac-Beauport



Comités directeur et consultatif de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de Lévis 2023-2025 jusqu'au 2 novembre 2025

Directeur

- Odile Comeau, présidente, MRC de Charlevoix-Est
- Lina Labbé, vice-présidente, MRC de L'Île-d'Orléans
- Marie-Josée Asselin, Ville de Québec
- Carmen Brassard (à partir du 20 juin 2025), Services Québec/ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Sébastien Couture, MRC de La Jacques-Cartier
- Guy Dumoulin, Ville de Lévis
- Claude Duplain, MRC de Portneuf
- Dominique Hamel (jusqu'au 20 juin 2025), ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
- Simon Isabelle (jusqu'au 20 juin 2025), Services Québec/ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Sylvain Juneau, CMQuébec
- Martin Langlais (à partir du 20 juin 2025) ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- Claudia Latulipe (jusqu'au 4 juillet 2025), Secrétariat à la Capitale-Nationale
- Yves Laurencelle, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord
- Patrick Lavoie, MRC de Charlevoix
- Majella Pichette[1], Municipalité de Saint-Tite-des-Caps

Consultatif

- Michèle Abdelnour, Développement Côte-de-Beaupré
- Andrée-Anne Béland, MRC de Portneuf
- Monica Breton, Secrétariat à la Capitale-Nationale
- Nancy Chabot, MRC de Charlevoix
- Pierre Corbeil, agglomération de Québec
- Alexandre Déragon, Ville de Lévis
- Julie Goudreault, MRC de L'Île-d'Orléans
- Simon Isabelle (jusqu'au 20 juin 2025), ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Sylvain Milot, CMQuébec
- Martine Néron, MRC de Charlevoix-Est
- Mélanie Ouellet, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation-Capitale-Nationale
- Maxime Rioux, MRC de La Jacques-Cartier
- Manon Vial, Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord



1. La MRC de La Côte-de-Beaupré a adopté la résolution précisant que le préfet, M. Pierre Lefrançois, est le représentant au comité directeur de l'Entente et que M. Pichette est le substitut. Cependant, M. Pichette est la personne présente aux rencontres faisant suite à un accord entre eux.



Projets

Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires

Adoptée en septembre 2025, la Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires établit les orientations qui guideront les interventions futures en matière de développement agricole et agroalimentaire dans la région de la Capitale-Nationale et à Lévis. Elle sert de fondements pour élaborer les ententes sectorielles. Elle tient compte des principaux défis du secteur, comme la pénurie de relève agricole, la rareté de la main-d'œuvre, la hausse du coût des terres, les pressions foncières et la santé psychologique des productrices et producteurs. Elle intègre également des enjeux d'actualité comme les changements climatiques, l'agroenvironnement ainsi que la sécurité alimentaire, afin de soutenir un développement durable et résilient du secteur.

Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires pour la région de la Capitale-Nationale et de Lévis (Entente)

Coordonnée par la CMQuébec et regroupant 13 partenaires, l'Entente a entamé sa troisième année de mise en œuvre, cette année. Plusieurs projets se sont poursuivis, dont la remise en production de terres inexploitées, le soutien à la relève agricole par le Camp d'entrainement agricole de l'Université Laval et l'aide financière aux marchés publics. L'initiative Saveur de chez nous, visant à rendre les produits des productrices et producteurs ainsi qu'agrotransformatrices et agrotransformateurs régionaux accessibles dans les épiceries participantes, s'est également poursuivie. De plus, le projet d'agent de liaison a connu sa première année complète de déploiement, offrant un accompagnement aux entreprises agricoles envisageant le transfert vers la relève.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL



La CMQuébec a poursuivi son engagement en développement social en contribuant à la mise en œuvre d'une mesure ministérielle luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans la région de la Capitale-Nationale. Elle a également accueilli et soutenu la coordination du Collectif pour l'inclusion et le développement social de la Capitale-Nationale (Collectif IDS-CN). À ce titre, elle a collaboré à la signature d'une entente sectorielle en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Par l'entremise de sa fondation, la CMQuébec est aussi partenaire de l'Entente 2025-2030 avec la Fondation Lucie et André Chagnon visant à soutenir 14 démarches de développement des communautés dans la Capitale-Nationale et assure la gestion financière et administrative des fonds confiés au Collectif IDS-CN.



Projets

Gouvernance alimentaire

Depuis juin dernier, la CMQuébec travaille de concert avec les partenaires régionaux et le Collectif IDS-CN à la mobilisation régionale en matière de sécurité alimentaire. À la suite de l'obtention du Fond d'action intersectorielle de l'Agence de santé publique du Canada, plus de 20 personnes œuvrent à trouver des façons de valoriser l'équité à l'échelle du système alimentaire régional. Un nouveau modèle de gouvernance sera élaboré au cours de la prochaine année.

Alliances pour la solidarité

Cette année, la CMQuébec est à nouveau mandatée pour coordonner la mise en œuvre des Alliances pour la solidarité 2024-2029 et gérer le Fonds québécois d'initiatives sociales, en partenariat avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Avec les membres du Collectif IDS-CN, elle a soutenu la mobilisation régionale luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale, amorcé la co-construction d'un plan d'action régional et réalisé un premier appel d'initiatives. Le déploiement se poursuivra jusqu'en 2029.

Logements dans la Capitale-Nationale

La CMQuébec est partenaire du Chantier se loger du Collectif IDS-CN, qui avait comme premier mandat de mieux comprendre la situation actuelle et les enjeux liés au logement qui placent certaines personnes ou populations en situation de vulnérabilité. Dans un territoire aux réalités variées, une approche concertée est essentielle pour améliorer l'accès au logement. Une analyse de la situation est désormais disponible et se veut une base commune pour ouvrir le dialogue.

GÉOMATIQUE ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

L'équipe de géomatique et des technologies de l'information a poursuivi ses travaux en structurant et en consolidant les outils et méthodes nécessaires à l'acquisition, à l'analyse, au traitement et à la diffusion des données géospatiales. Elle contribue également à l'acquisition concertée de données de télédétection, comme l'imagerie aérienne et lidar, favorisant une meilleure cohérence territoriale tout en réduisant les coûts globaux pour les villes et les MRC.

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du Plan métropolitain d'aménagement et de développement révisé (PMADR), les technologies avancées et le monitorage des indicateurs occupent une place centrale. L'équipe a joué un rôle clé en développant et en exploitant des modèles d'intelligence artificielle et des approches de télédétection afin de produire, à grande échelle, des données et analyses à haute valeur ajoutée (notamment sur la canopée, les surfaces imperméables et les infrastructures urbaines). Ces avancées permettent d'accélérer la production d'information, d'en améliorer la qualité et de mieux répondre aux besoins des partenaires municipaux.

Des efforts importants ont également été consacrés à la modernisation de la diffusion des données. Le développement de l'Atlas métropolitain constitue une avancée majeure, en centralisant et en rendant accessibles les données géospatiales de la CMQuébec dans une plateforme cohérente et performante, inscrite dans une vision plus large de diffusion et de monitorage.

L'équipe est aussi impliquée dans le développement d'outils de suivi des indicateurs métropolitains afin de soutenir les initiatives de monitorage et d'observatoire du territoire, et d'alimenter les réflexions stratégiques liées au PMADR.


Tributary Cleanup

RAPPORT FINANCIER

État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025

	2025	2024
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 468 373	16 086 289
Débiteurs	840 750	926 571
Prêts		
Placements de portefeuille		
Participations dans des entreprises municipales		
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres actifs financiers		
	21 309 123	**17 012 860**
Passifs		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Emprunts temporaires		
Créditeurs et charges à payer	2 233 184	1 930 629
Revenus reportés	5 072 485	1 793 031
Dette à long terme	2 912 100	789 200
Passif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres passifs	131 615	131 615
	10 349 384	4 644 475
Actifs financiers nets (dette nette)	**10 959 739**	**12 368 385**
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles	164 745	149 603
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures		
Actifs incorporels achetés		
Autres actifs non financiers	21 909	22 560
	186 654	172 163
Excédent (déficit) accumulé	**11 146 393**	**12 540 548**
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :		
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	11 146 393	12 540 548
Gain (pertes) de réévaluation cumulés		
	11 146 393	**12 540 548**

Informations sectorielles consolidées
Résultats détaillés par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025 Budget	2025 Réalisations				2024 Réalisations
	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[2]	Administration municipale
Revenus						
Taxes						
Compensation tenant lieu de taxes						
Quotes-parts	6 085 987	6 085 987			6 085 987	5 402 574
Transferts	465 000	3 154 120			3 154 120	2 642 221
Services rendus	0	1 680			1 680	280
Imposition de droits						
Amendes et pénalités						
Autres revenus d'intérêts	100 000	472 682		19 679	492 361	645 591
Autres revenus		537 243		3 238 018	3 252 334	429 479
	6 650 987	10 251 712		3 257 697	12 986 482	9 120 145
Charges						
Administration générale	2 368 948	2 215 465	31 855	3 257 636	4 982 029	2 043 022
Sécurité publique						
Transport	658 465	1 522 384	70		1 522 454	1 442 708
Hygiène du milieu	1 984 238	1 678 906	140		1 679 046	1 416 610
Santé et bien-être		606 330			606 330	595 914
Aménagement, urbanisme et développement	2 252 312	5 508 075	630		5 508 705	3 491 349
Loisirs et culture						
Réseau d'électricité						
Frais de financement	100	82 012		61	82 073	20 401
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	33 194	32 695	(32 695)			33 194
	7 297 257	11 645 867		3 257 697	14 380 637	9 043 198
Excédent (déficit) de l'exercice	**(646 270)**	**(1 394 155)**			**(1 394 155)**	**76 947**

2. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Informations sectorielles consolidées
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025 Budget	2025 Réalisations			2024 Réalisations
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[3]	Administration municipale
Excédent (déficit) de l'exercice	**(646 270)**	**(1 394 155)**		**(1 394 155)**	**76 947**
Conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels					
Amortissement	33 194	32 695		32 695	33 194
Produit de cession					
(Gain) perte sur cession					
	33 194	32 695		32 695	33 194
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement		2 500 000		2 500 000	
Remboursement de la dette à long terme	(392 000)	(377 100)		(377 100)	(462 100)
	(392 000)	2 122 900		2 122 900	(462 100)
Affectations					
Activités d'investissement	( )	(47 837)		(47 837)	(9 524)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté					
Excédent de fonctionnement affecté	1 005 076	930 022		930 022	929 762
Réserves financières et fonds réservés		(747 205)		(747 205)	(171 485)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir					
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs					
	1 005 076	134 980		134 980	748 753
	646 270	**2 290 575**		**2 290 575**	**319 847**
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		**896 420**		**896 420**	**396 794**

3. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Informations sectorielles consolidées
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes

Exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025 Réalisations			2024 Réalisations
	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[4]	Administration municipale
Revenus d'investissement				
Conciliation à des fins fiscales				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	(47 837)		(47 837)	(9 524)
Sécurité publique				
Transport				
Hygiène du milieu				
Santé et bien-être				
Aménagement, urbanisme et développement				
Loisirs et culture				
Réseau d'électricité				
Acquisition d'actifs incorporels				
	(47 837)		**(47 837)**	**(9 524)**
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement				
Affectations				
Activités de fonctionnement	47 837		47 837	9 524
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté				
Excédent de fonctionnement affecté				
Réserves financières et fonds réservés				
	47 837		**47 837**	**9 524**
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales				

4. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.





Communauté métropolitaine de Québec

RAPPORT ANNUEL 2025